

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 06 OCTOBRE 2021

### Convocation du 29.09.2021

### Date d'affichage 29.09.2021

**Président de séance** : Mme Christine LEFEVRE

**Etaient présents** : Mmes LEFEVRE Christine, MADASCHI Véronique, HENNEUSE Emanuelle, REDON Sylvia.

Mrs BERTIER Jean-François, SAIGNOL Mathieu, LEFEVRE Jean-Luc, DE LUCA Anthony, JALAGUIER Quentin, POLIKOU Spendî.

**Absente excusée** : Mme NOUASSA Josette.

**Secrétaire de séance** : Mme MADASCHI Véronique

### **✚ Adoption du compte rendu du conseil municipal du 09 AOUT 2021**

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte rendu de la réunion du conseil du 09 Août 2021

### **✚ Réalisation d'un diagnostic Eclairage Public par le SMEG**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le projet de réalisation d'un diagnostic de l'éclairage public sur toute la commune.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le projet pour un montant de 1 000.00€ HT soit 1 200.00€ TTC, demande son inscription au programme du syndicat.

### **✚ PETR Garrigues-Demande de subvention**

Madame le maire informe le Conseil, après avoir pris contact avec le PETR, il s'avère que notre commune n'ayant pas soldé l'opération « Bâtiment multimodal », nous ne pouvons prétendre à un nouveau contrat pour le crédit départemental d'équipement.

### **✚ Choix candidatures pour terrains communaux**

La commune a reçu quatre candidatures pour les deux parcelles issues de la division parcellaire de la parcelle B 247. Les critères de sélection sont définis par le conseil avec comme priorité les résidents de la commune puis les familles. Les candidatures sont présentées au conseil.

La demande de Mr et Mme REVOL, résident sur la commune est retenu à l'unanimité. La demande de Mme DESZEZ et Mr GOUDARD, jeunes parents est également retenue à l'unanimité.

### **✚ Devis déplacement du réseau assainissement de la Mairie**

Un devis de SGTP d'un montant de 2 395.10€ HT soit 2 874.12€ TTC concernant le déplacement du réseau assainissement de la mairie a été retenue. Le conseil valide le devis.

### **✚ Questions diverses**

- ❖ *Madame le Maire informe le conseil qu'un nouveau projet d'implantation de 5 éoliennes de 150m de haut dans les Bois des Lens est en cours d'étude. Notre commune ne fait pas partie de la ZED (zone de développement de l'éolien), cependant les impacts sur la sécurité demeurent. Au vu du risque incendie, et sachant que les canadiens ne peuvent survoler la ZED, notre commune étant dans le prolongement est impactée. Ce paramètre sécurité s'ajoute à l'impact visuel (baisse du tourisme, moins-value sur l'immobilier) et au devenir des éoliennes en fin de vie (remise en état des lieux, coût, bas béton polluante...) Il existe également le risque de voir la ZED s'élargir. Mme le Maire propose au conseil de se prononcer sur ce projet. Le conseil vote contre.*
- ❖ *Mr BERTIER fait le compte rendu du séminaire de rentrée de l'agglomération de Nîmes du 1<sup>er</sup> octobre. La thématique transport dans notre secteur fait actuellement l'objet d'une étude. Doctrine des fonds de concours : -autorisation de programme de 30M€ crée par la délibération 20021-02-14 du 29 mars 2021  
-53 fonds de concours ont été attribués pour un montant de 4,6M€  
-11 dossiers en attente pour un montant de 2,1M€  
Introduction d'une distinction entre deux types de projet : -Projet communal : 20M€*

*-Projet de secteur d'intérêt*

*intercommunal : 10M€*

*L'enveloppe pivot pour Maressargues est de 100 000€ à laquelle il faut déduire le fond de concours pour le bâtiment multimodal et la rénovation énergétique de la mairie.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.